

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# L'OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN CHIFFRES

Année scolaire  
2018-2019

Les établissements  
du second degré,  
publics et privés  
sous contrat



**Sauf mention contraire, toutes les sources sont :  
MENJ | DREIC – DIVSS | DGESCO – B12**

## BÉNÉFICES DE LA MOBILITÉ

Les mobilités des élèves à l'étranger peuvent recouvrir des formes multiples : individuelles ou collectives, brèves ou longues : échanges, voyages de classes, périodes de scolarité, séquences d'observation, stages ou périodes de formation en milieu professionnel, volontariats de solidarité, service civique, chantiers bénévoles...

### Engagement présidentiel : la mobilité des jeunes

Le 26 septembre 2017, le Président de la République soulignait en Sorbonne l'importance de la mobilité pour les jeunes, véritable atout pour leur avenir.

« L'Europe doit être cet espace où chaque étudiant devra parler au moins deux langues européennes d'ici 2024. [...] En 2024, la moitié d'une classe d'âge doit avoir passé, avant ses 25 ans, au moins six mois dans un autre pays européen. Qu'il soit étudiant ou apprenti. [...]. Mais je veux surtout vous faire toucher du doigt que vos générations ont à conjuguer cette Europe en plusieurs langues ! L'Europe du multilinguisme est une chance inédite. »<sup>1</sup>

Partir à la découverte de nouveaux espaces, à la rencontre de l'autre et de cultures différentes sont des sources d'enrichissement personnel. Voyager dans le cadre scolaire contribue à l'acquisition des compétences clés et permet ainsi de développer des compétences linguistiques et culturelles, renforcer l'estime de soi, exercer des valeurs citoyennes et se mettre en condition pour favoriser les conditions d'accès à l'emploi.

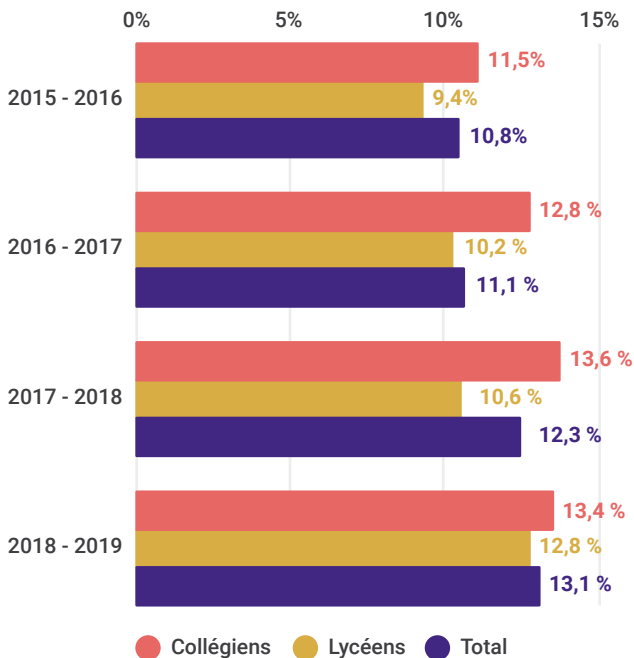
---

<sup>1</sup> Initiative pour l'Europe - Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique. Paris, La Sorbonne, 26 septembre 2017

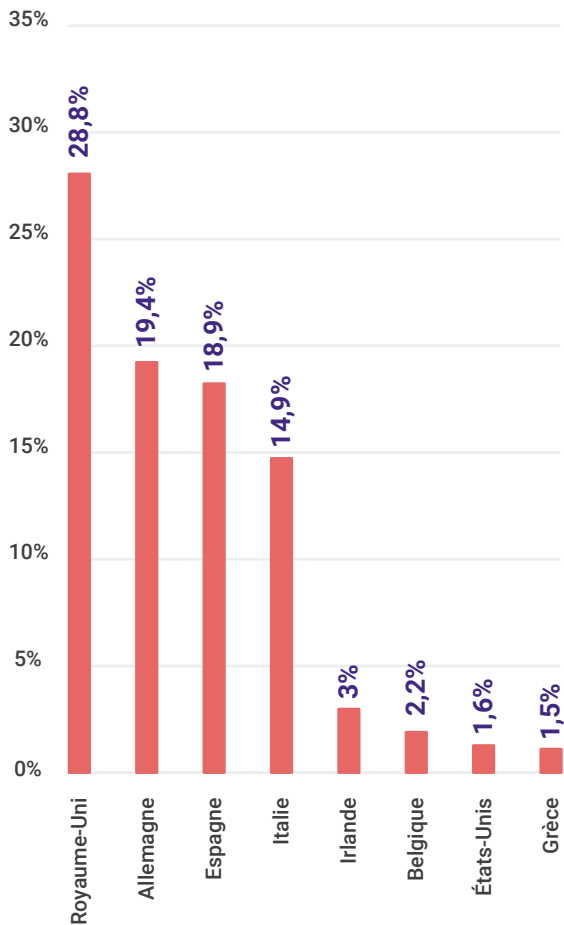
## ÉLÈVES AYANT RÉALISÉ UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

La mobilité des élèves recouvre l'ensemble des séjours d'élèves, individuels ou groupés, hors du territoire français à des fins pédagogiques, professionnelles, linguistiques ou culturelles des établissements du second degré, publics et privés sous contrat.

**742 317 élèves** du second degré, publics et privés sous contrat, sont partis en mobilité en 2018-2019, **soit 13.1% des élèves français.**



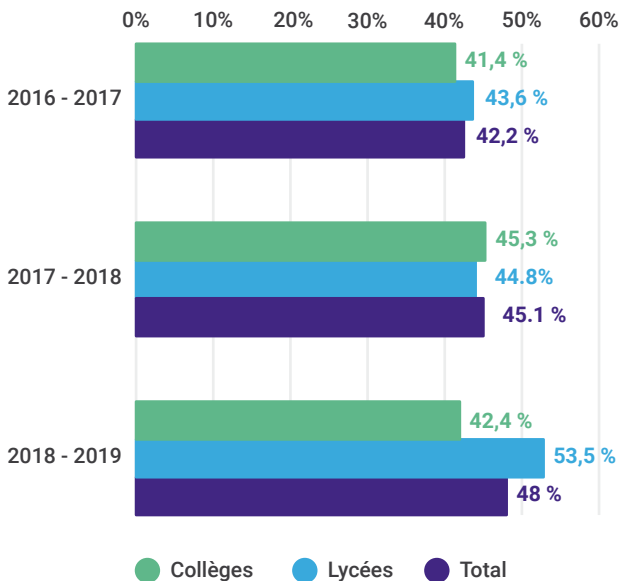
## PRINCIPALES DESTINATIONS DES ÉLÈVES PARTIS EN MOBILITÉ



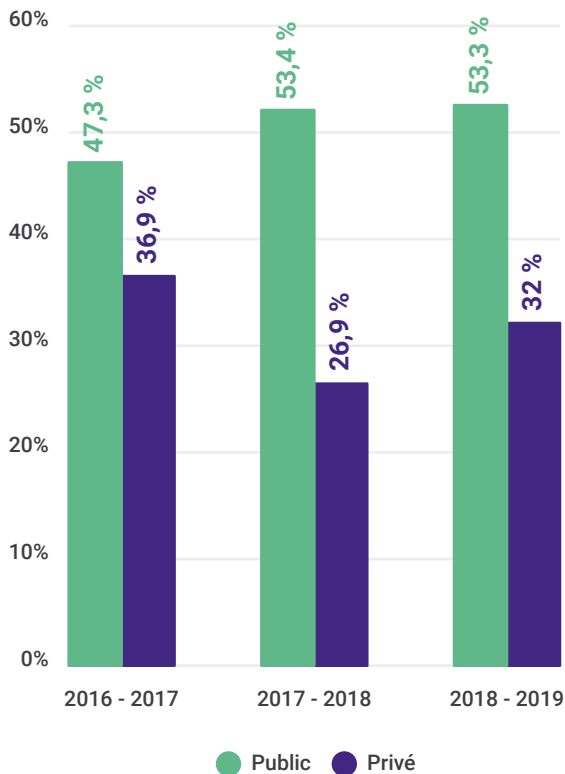
## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AYANT UN PARTENAIRE SCOLAIRE ÉTRANGER

Les établissements scolaires nouent des partenariats avec des établissements étrangers, afin de développer les séjours scolaires et les relations entre élèves de nationalités différentes. Cette collaboration interculturelle se construit sur la base d'un projet conjoint fédérant les communautés éducatives autour de thématiques spécifiques et pluridisciplinaires.

### Taux de partenariat des collèges et lycées



## Taux de partenariat par secteurs (public ou privé sous contrat)



**53,3% des établissements publics** disposent d'au-moins un partenariat scolaire actif.

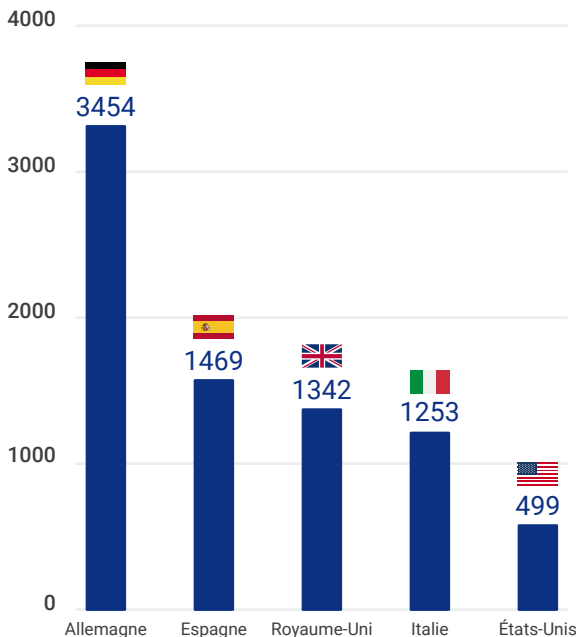




## LES PARTENARIATS SCOLAIRES PAR RÉGION ACADÉMIQUE

Les taux de partenariats scolaires dans le cadre de la mobilité sont variés en fonction des académies. La situation géographique, l'engagement des établissements dans certains projets, notamment Erasmus+, les soutiens financiers éventuellement apportés par les collectivités territoriales peuvent être à l'origine de différences entre les académies.

### Les 5 premiers pays en partenariats actifs en 2019

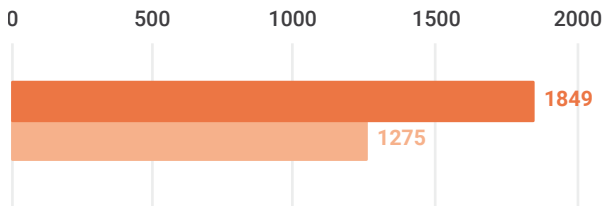


## ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS À L'ACTION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

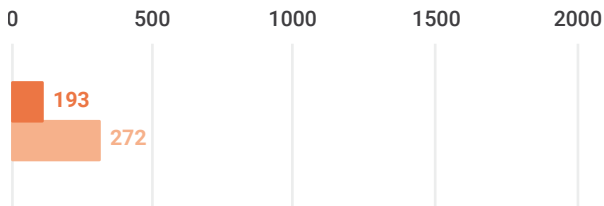
Le nombre d'établissements disposant d'enseignants référents à l'action européenne et internationale (ERAEI) est en constante augmentation, passant de **22,4%** en 2014-2015 à **31,6%** en 2018-2019.

### Nombre d'établissements ayant un ERAEI en 2019

Public



Privé



● Collégiens ● Lycéens

**Ministère  
de l'Éducation  
nationale et  
de la Jeunesse**

110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP

**Secrétariat Général**

DREIC  
Délégation aux  
relations européennes  
et internationales  
et à la coopération

**DGESCO**

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

**Suivi éditorial**

DIVSS | DREIC

**Conception, rédaction,  
information**

DREIC

**Graphisme**

Pôle communication | DREIC

**Impression**

SAAM A2 | MENJ



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE